

Stratégie plastique européenne : des mesures en ligne avec la feuille de route Economie Circulaire française

« *We need plastic but we need better plastic* » a déclaré Frans Timmermans, premier Vice-Président de la Commission Européenne lors de la présentation de la stratégie plastique hier à Strasbourg¹. Cette stratégie vise à repenser et améliorer le fonctionnement de la chaîne de valeur des plastiques au sein de l'Union Européenne.

« *La stratégie plastique européenne met en avant le rôle central de l'éco-conception en vue du recyclage et l'incorporation des matières plastiques recyclées.* » déclare Francis Pascal, Vice-Président Environnement d'ELIPSO. « *Cette ambition est en ligne avec les travaux français d'élaboration de la feuille de route Economie Circulaire qui vise 100% des plastiques recyclés en 2025.* »

La nouvelle économie des plastiques que souhaitent la France et l'Europe porte une grande ambition pour les emballages plastiques.

L'éco-conception des emballages en vue de leur recyclage joue un rôle majeur pour atteindre les objectifs de la stratégie plastique. ELIPSO et ses partenaires du COTREP, à travers son guide pratique² et ses travaux vont continuer à faciliter le développement d'emballages plastiques innovants et recyclables. « *Cependant, la protection des produits délivrée par l'emballage est tout aussi importante que sa recyclabilité d'un point de vue environnemental. L'emballage plastique permet une protection optimale des produits ce qui lui confère une haute valeur économique et environnementale. Par exemple, la simple fonction de barrière à l'oxygène ou à l'humidité d'un emballage plastique permet d'allonger significativement la durée de vie ainsi que la qualité nutritive des aliments.* » explique Francis Pascal.

L'incorporation de matières plastiques recyclées doit être encouragée. La Commission Européenne souligne le rôle du dispositif français ORPLAST³ (Objectif Recyclage PLASTiques) auquel ont participé des adhérents d'ELIPSO. Ce dispositif permet de soutenir financièrement l'intégration de matières plastiques recyclées.

¹ https://ec.europa.eu/commission/news/first-ever-europe-wide-strategy-plastics-2018-jan-16_fr

² http://www.cotrep.fr/fileadmin/contribution/mediatheque/actualites/COTREP_Guide-recyclabilite_2016_WEB_01.pdf

³ <https://appelsprojets.ademe.fr/aap/ORPLAST2017-68>

Pour 2030, la Commission a fixé des objectifs ambitieux : 55% des emballages plastiques recyclés et 100% des emballages plastiques réutilisables ou recyclables. Ces objectifs doivent être poursuivis, par un travail d'éco-conception en conservant l'ensemble des fonctionnalités des emballages, et en développant les nombreuses nouvelles filières de recyclage nécessaires.

« Tant au niveau européen que français, le succès des politiques publiques va dépendre des engagements volontaires de l'industrie (engagements pour la croissance verte) qui permettront l'émergence de cette nouvelle économie des plastiques » souligne Francis Pascal, Vice-Président Environnement d'ELIPSO.

À propos d'ELIPSO :

ELIPSO est l'association professionnelle qui représente les fabricants d'emballages plastiques (rigides et souples) en France. Nos entreprises, présentes sur tout le territoire français, emploient 38 000 collaborateurs dans 320 entreprises (majoritairement des PME) pour un Chiffre d'Affaires annuel de 7,7 milliards d'euros.

Contact Presse :

Christophe MORVAN

01 46 22 33 66

c.morvan@elipso.org